



Marseille, le 29 mars 2021

Global Compact France  
1, rue du Louvre  
75001 Paris

A l'attention de Madame Anne-Sophie SIX DUMONT

Objet : Demande de délai de 90 jours supplémentaires pour la communication de la COP mise à jour

Madame,

Nous devons déposer avant le 9 avril notre Communication on Progress (CoP) actualisée.

Cette mise à jour comporte des données sur l'année 2020, approuvées en conseil d'administration mais non encore validées par l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra à la fin mai.

Nous souhaitons communiquer une information la plus actualisée possible, aussi, serait-il possible d'obtenir un délai de 90 jours pour publier notre mise à jour.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

  
Bruno GUÉRIN  
Secrétaire Général